

Réouverture progressive de la Maison des Espaces Naturels le 15 juillet 2020

- Réouverture de **l'accueil et de l'exposition** le 15 juillet avec les équipements et mesures barrières nécessaires Désinfection de mains à l'entrée et à la sortie. Port du masque rendu obligatoire. Un fléchage au sol est prévu, signalant le sens de la circulation dans le hall et le sens de visite de l'exposition (rotation). 10 visiteurs max simultanément.

- Proposition d'ouverture adaptée de **l'auditorium** : condamner un siège sur 2, installation des personnes en quinconce : capacité max 25 personnes

Entrée par la porte de l'accueil et sortie par la porte qui mène à l'extérieur. Flécher le sens de circulation.

Port du masque obligatoire

Désinfection des matériels informatiques et de vidéo projection avant et après utilisation. Ne pas réutiliser la salle avant le surlendemain. Aérer la salle par une ouverture de la porte au moins 15 min après l'utilisation.

- Proposition d'ouverture adaptée de la **bibliothèque**

10 personnes max simultanément. Utiliser 1 place sur 2 pour garantir le mètre minimum de distance entre les utilisateurs. Prévoir un sens de circulation et flécher le parcours pour éviter les croisements. Masque obligatoire. Placer un gel hydro alcoolique sur une table. Mains à désinfecter avant et après chaque manipulation d'un ouvrage. Tous les ouvrages manipulés seront placés au moins 48 heures dans une caisse fermée avant remise en rayon et réutilisation.

- Proposition d'ouverture adaptée du **laboratoire**

4 visiteurs max + l'animateur simultanément. Utiliser 1 place sur 2 pour garantir le mètre minimum de distance entre les utilisateurs. Prévoir un sens de circulation et flécher le parcours pour éviter les croisements. Masque ou visière obligatoire. Placer un gel hydro alcoolique pour une désinfection des mains avant et après chaque manipulation. Ne pas réutiliser le laboratoire avant le surlendemain de sa fréquentation. Les loupes binoculaires peuvent être utilisées à l'extérieur, la désinfection des mains se faisant entre chaque utilisateur et la désinfection du matériel à l'issue de chaque utilisation.

Les sanitaires disponibles à l'intérieur du bâtiment sont accessibles uniquement par l'extérieur. La porte reste ouverte pendant le temps d'ouverture de la MEN.

Aucun prêt de locaux pour de la restauration jusqu'à nouvel ordre.

Les toilettes sèches pourront être ouvertes au public lorsque celui-ci sera équipé d'un distributeur rechargeable à fixer à l'extérieur de l'équipement à côté de la porte d'entrée.